

Programme global d'un cycle de formation À l'école de Biodanza® SRT de Manosque

D'après l'orientation normative élaborée par Rolando Toro Araneda

Un cycle de formation de Biodanza® dure entre 4 ans et 5 ans. A l'école de Manosque, il comprend :

- un ensemble de 29 modules obligatoires (théorie plus vivencias)
- 2 stages extensions de la Biodanza obligatoires : « Le Projet Minotaure » et « Le Projet Évolution ».

30 modules et stages sont répartis sur **10 week-ends par an** entre septembre et juin, soit sur 3 années scolaires. Le 31^{ème} module, le module de clôture, sera tenu fin juin ou début juillet de la 3^{ème} année.

Les modules de formation commencent le vendredi soir et s'achèvent le dimanche soir, et durent entre 12 et 15 heures effectives chacun, sauf 2 modules qui pourraient être regroupés en un seul week-end de 3 jours, du jeudi soir au dimanche soir, ou du vendredi soir au lundi soir (incluant 1 jour férié).

Les 2 extensions durent 3 jours : du vendredi matin au dimanche soir ou du samedi matin au lundi matin (incluant 1 jour férié).

Se référer à [l'agenda du cycle](#) pour les dates exactes.

- Si besoin, des séminaires théorico-vivenciels obligatoires sur des thèmes relatifs au Système Biodanza répartis sur les 5 ans. Le nombre et les thèmes seront déterminés dans le courant du cycle. Chaque séminaire se déroule sur une journée et est composé d'une conférence qui pourra être présentée par des élèves ou un spécialiste du sujet, et d'une vivencia animée par un facilitateur / une facilitatrice didacte.
- l'apprentissage sous supervision à l'issue de la troisième année.
- la présentation d'une monographie pour obtenir le titre de Professeur de Biodanza à l'issue du cycle des supervisions.

Les Modules de la formation

Toutes les Écoles de Biodanza Système Rolando Toro suivent un Programme Unifié.

1ère et 2ème année

NB : il se peut que certains modules des 1ère et 2ème année ne soient pas programmés dans l'ordre indiqué ci-dessous.

1. Définition et Modèle Théorique
2. Inconscient Vital et Principe Biocentrique
3. La Vivencia
4. Les aspects biologiques de la Biodanza
5. Les aspects physiologiques de la Biodanza
6. Les aspects psychologiques de la Biodanza
7. Identité et Intégration
8. Transe et Régression
9. Antécédents mythiques et philosophiques
10. Contact et Caresses
11. Le mouvement humain
12. La vitalité
13. La sexualité
14. La créativité
15. L'affectivité
16. La transcendance
17. Les neurosciences en Biodanza
18. Les mécanismes d'action de la Biodanza
19. Biodanza : Ars Magna
20. Biodanza et Action sociale
21. La musique en Biodanza

[Plus d'informations sur les modules de 1ère et 2ème année](#)

3ème année : l'année de méthodologie et clôture du cycle

Année réservée aux futurs facilitateurs

L'année de méthodologie consiste en l'approche des ressources méthodologiques pour l'animation de groupes de Biodanza.

1. Méthodologie I, la sémantique musicale
2. Méthodologie II, la séance de Biodanza – partie I
3. Méthodologie III, la séance de Biodanza – partie II
4. Méthodologie IV, séance hebdomadaire et stage
5. Méthodologie V, le groupe en Biodanza
6. Méthodologie VI, les critères d'évaluation en Biodanza
7. Méthodologie VII, étude du catalogue et des exercices

[Plus d'informations sur les modules de méthodologie](#)

L'année de méthodologie mettra l'accent sur l'apprentissage :

- des exercices de la Liste Officielle des Exercices, Consignes et Musiques de Biodanza
- de la construction et l'animation de vivencias

Le module de clôture

Ce module comprend :

- Le module « applications et Extensions de la Biodanza »
- Des révisions dont le thème sera déterminé en fonction des besoins des élèves
- Des vivencias facilitées par l'équipe pédagogique de l'école
- Une ou deux vivencias créées et facilitées par les élèves
- Une soirée festive de célébration organisée et animée par les élèves

Liste non contractuelle

[Plus d'informations sur les modules de méthodologie et le module de clôture](#)

Séminaires à thèmes théorico-vivenciels

Les séminaires, entre 3 et 8 par cycle, selon le choix de la directrice, seront présentés soit par des élèves soit par des facilitateurs/trices didactes ou par des spécialistes dans la matière.

Après chaque session théorique, le/la didacte intervenant.e ou la directrice ou la coordinatrice de l'école de Biodanza de Manosque animera une *vivencia*, permettant l'approfondissement vivenciel des concepts théoriques.

Séances de révision

Au cours des 3 années de formation théorique, l'école de Biodanza de Manosque pourra mettre en place des séances de révision des concepts fondamentaux de la Biodanza.

L'apprentissage

À l'issue de l'année de méthodologie et obtenu l'accord de la directrice de l'école de Biodanza de Manosque, la phase d'apprentissage sous supervision consistera en des séances hebdomadaires de Biodanza animées par l'élève, dont un minimum de huit sessions seront supervisées.

Monographie

À la fin du cycle de supervisions l'élève devra produire et présenter une monographie en ayant pour thème un aspect théorique ou pratique de la Biodanza approuvé par la direction de l'école. Le sujet pratique concernera directement l'apprentissage réalisé pour les supervisions.

Les critères suivants seront pris en considération pour l'évaluation de la monographie :

- consistance et exactitude théorique et méthodologique
- cohérence avec le Principe Biocentrique
- présentation esthétique du travail et rédaction correcte

La titularisation

C'est à l'issue de la présentation de sa monographie que l'élève obtiendra son titre et le diplôme de Professeur de Biodanza (facilitateur/facilitatrice titulaire).